

DEVENEZ
SPÉCIALISTE AU SEIN DE LA
MARINE NATIONALE

Et débutez votre carrière
comme
MÉCATRONICIEN

MENTION COMPLÉMENTAIRE MÉCATRONIQUE NAVALE

INTÉRESSÉ(E) POUR LA PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE ?
POUR PLUS D'INFORMATION :

Contactez dès maintenant le Centre d'Information et de Recrutement
des Forces Armées (CIRFA) le plus proche de chez vous
Consultez le site : www.etremarin.fr

ou directement avec le proviseur du Pôle Écoles Méditerranée

 BCRMT OULON
PÔLE ÉCOLES MÉDITERRANÉE
BUREAU PROVISEUR - BP 500
83800 TOULON CEDEX 9
Tél : 04 22 42 85 39 – 04 22 42 86 93
patrick.perrier@intradef.gouv.fr



 LYCÉE DES MÉTIERS G. CISSON
272, Rue André Chenier
83100 TOULON
Tél : 04.94.61.72.72
ce.0830058M@ac-nice.fr

LYCÉE P. LANGEVIN
La Seyne sur mer
Tél : 04.94.11.16.80
ce.0830923c@ac-nice.fr

LYCÉE PROFESSIONNEL - LA COUDOULIÈRE
Six-Fours les plages
Tél : 04.94.34.80.08
ce.0831354W@ac-nice.fr

 TICE [Technologies de l'Information et de
la Communication pour l'Éducation]



MENTION COMPLÉMENTAIRE MÉCATRONIQUE NAVALE

 **F**
UNE FORMATION
POST-BAC

 **D**
UN DIPLÔME

 **E**
UN EMPLOI

AVEC
LA MARINE ET
L'ÉDUCATION
NATIONALE

ENSEMBLE
CRÉONS VOTRE
AVENIR



UN NOUVEAU MÉTIER : MÉCATRONICIEN

Pour maintenir sa capacité d'action, la Marine nationale renouvelle notamment ses bâtiments de surface et sous-marins : les Bâtiments de Projection et de Commandement (BPC), les FREgates MultiMissions (FREMM), les sous-marins type Suffren, les Frégates de Défense Aériennes (FDA). La haute technicité et la forte automatisation des systèmes mis en oeuvre nécessitent le développement de nouvelles compétences au carrefour de la mécanique, de l'électronique et de l'informatique industrielle : LA MÉCATRONIQUE. Pour accompagner cette évolution majeure, la Marine nationale forme à ce nouveau métier.

Les activités principales du MÉCATRONICIEN :

- participer à la conduite des systèmes et installations automatisées,
- réaliser les opérations de maintenance préventive ou corrective des installations et équipements relevant de la mécanique,
- participer à l'intégration de nouveaux équipements et contribuer aux essais,
- participer à la prévention des risques et contribuer à la lutte contre les sinistres....



UNE FORMATION POST-BAC

UNE FORMATION INNOVANTE AU COEUR DU METIER

L'évolution des technologies navales a motivé la création d'un diplôme national, post-bac, concrétisé par une « mention complémentaire Mécatronique navale » inscrite dans un partenariat entre l'Education nationale, la Marine nationale et les industries navales.

Pour former des marins au plus près des conditions de vie opérationnelle, la Marine nationale et l'Education nationale disposent déjà d'une solide expérience commune au travers de la filière Bac Pro.

La Marine nationale et l'Education nationale allient leurs compétences pour développer cette formation innovante.

UNE SCOLARITÉ EN INTERNAT

au sein du plus grand pôle de formation de la Marine

Les élèves suivent un enseignement technologique et professionnel dans les lycées partenaires de la Marine situés dans l'agglomération toulonnaise. Des Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) pour un total de dix-huit semaines au Pôle Écoles Méditerranée entrecroisent ces temps de travail en lycée. L'ensemble de la scolarité est inscrit sous le régime de l'internat dont les frais sont entièrement à la charge de la Marine et où les PFMP sont gratifiées.

Au sein des navires ou des ateliers de la Marine nationale, le mécatronicien intervient dans la conduite d'installations de navires de surface ou de sous-marins, la maintenance et la réparation de ces équipements.



UN DIPLÔME

UN DIPLÔME NATIONAL ...

Le diplôme post-bac de la mention complémentaire Mécatronique navale, obtenu à l'issue d'une année scolaire est un diplôme national. *

Il valide les compétences et les qualités requises pour exercer à un niveau technique élevé au sein de la Marine nationale.

Il est éligible aux bourses des lycées (sous conditions de ressources).

* Niveau IV (RNCP)



UN EMPLOI

A L'ISSUE DE LA FORMATION, UN EMPLOI AU SEIN DE LA MARINE NATIONALE ... ACCÉLÉRATEUR DE CARRIÈRE

La réussite à la mention complémentaire Mécatronique ouvre l'accès à un premier contrat d'engagement au sein de la Marine Nationale :

- soit par un accès à l'école de Maistrance (Ecole des sous-officiers de la marine au Centre d'Instruction Naval de Brest) pour un contrat de 10 ans.
- soit comme quartier-maître et matelot de la flotte pour un contrat initial de 4 ans. Ceux-ci, après une année en unité, en fonction de leurs qualités et de leurs résultats professionnels, pourront bénéficier d'un **avancement accéléré** au grade Quartier-Maître de 1ère classe puis de Second-Maître.

ET SI JE NE DÉCROCHE PAS LA MENTION COMPLÉMENTAIRE ?

Quelle que soit votre situation en fin de scolarité, la Marine nationale sera susceptible de vous diriger vers un contrat de Quartier-Maître de la Flotte (contrat de 4 ans) ou de Volontaire (contrat de 1 an renouvelable).

